

Chapitre 3

. L'approche pragmatique

- Certains entendent par *pragmatique*, surtout "*la praxis*", c'est-à-dire la tâche d'intégration du comportement langagier dans une théorie de l'action.
 - D'autres l'appréhendent dans un rapport avec la communication, voire toute espèce d'interaction entre les organismes vivants.
 - Pour d'autres encore, la Pragmatique doit traiter principalement de l'usage des signes.
 - Pour d'autres enfin, elle est la science de l'usage linguistique en contexte ou plus exactement l'usage des signes en contexte.
- La définition de la pragmatique qui semble la plus ancienne est celle de MORRIS (1938), présentée par ARMENGAUD (1985 : 5) «*La pragmatique est une partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers*»
- Pour DILLER et RÉCANATI (1979) «*la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive*». Selon ces deux auteurs, le sens d'une unité linguistique ne peut se définir que par son usage dans le discours.
- La définition qui nous semble la plus satisfaisante de la pragmatique est celle que propose Francis JACQUES (1979) : «*la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif et social*».

Le langage est conçu comme un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées.

Il s'agit de l'ensemble des conditions de possibilité du discours, c'est-à-dire des relations qui s'établissent entre les signes et leurs usagers d'une part et d'autre part, entre les phrases et les locuteurs.

Les concepts fondamentaux de la Pragmatique sont :

3.2.1. Le concept d'acte

- ✚ Le langage ne sert ni simplement, ni seulement à représenter le réel, mais à accomplir des actes.
 - ✚ Parler c'est agir sur autrui.
 - ✚ Cette conception met en avant les effets que les discours exercent sur les locuteurs-auditeurs.
- La pragmatique a donc deux tâches :
 - ✚ définir les actes de langage c'est-à-dire caractériser les traits du contexte,
 - ✚ déterminer quelle proposition est exprimée par un énoncé donné.

3.2.2. Le concept de contexte

- Le contexte, c'est la situation concrète dans laquelle le discours est émis; il englobe tous les paramètres que sont : le lieu, le temps, l'identité et la nature des relations qui unissent les partenaires.
- En un mot, il s'agit de tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer un discours.
- L'objet de la pragmatique serait de traiter des rapports les plus généraux entre l'énoncé et l'énonciation, entre les phrases et leurs contextes de production.

- Le contexte englobe les individus existant dans le monde réel :
- ✓ identité des interlocuteurs,
- ✓ environnement physique et social,
- ✓ lieu et temps où les propos sont tenus.

3.2.3. Le concept de performance

- Par performance, il faut entendre l'accomplissement de l'acte en contexte, tout en ayant l'idée que :
- ✓ soit la compétence des locuteurs (savoirs partagés, règles grammaticales) s'y actualise,
- ✓ soit qu'on puisse envisager l'idée d'une intégration dans l'acte de parler de la notion plus compréhensible de compétence communicative.
- ✓ Du confluent pluridisciplinaire dans lequel s'est constituée la pragmatique, on peut retenir trois courants principaux de pensée:
 - 1- La pragmatique apparaît comme l'une des composantes de **la sémiotique** ; elle étudie les symboles indexicaux, c'est-à-dire des expressions dont le sens est tel que leur référence varie avec les circonstances de leur usage.

La relation du signe et de l'interprète est prise en considération dans la mesure où elle affecte la relation entre le sujet et l'objet.

Cette démarche est inspirée de la théorie de **PEIRCE**. (nous y reviendrons lors de l'étude de l'approche sémiotique)

- 2- l'approche pragmatique est aussi tributaire de la **théorie des actes de langage** développée par **AUSTIN** et **SEARLE**.

La théorie des actes de langage prend son point de départ dans la conviction que l'unité minimale de la communication humaine, c'est l'accomplissement de certains types d'actes (illocutoires et perlocutoires) que nous allons développer maintenant car elle est fondatrice de la théorie de l'action et est partie majeure de la Pragmatique.

A- La théorie austinienne (*Quand dire, c'est faire*)

- Austin établit une distinction entre les affirmations qui sont descriptives, et qu'il nomme «*constatatives*» et celles qui ne le sont pas, qu'il nomme «*performatives*».
- Il prend pour exemple des énoncés de forme affirmative contenant un verbe conjugué à la première personne du singulier du présent de l'Indicatif :

- ✚ « Je baptise ce bateau le Queen Elizabeth. »
- ✚ « Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain. »

Ces affirmations, dit-il, «*A*) ne "décrivent", ne "rapportent", ne constatent absolument rien, ne sont pas "vraies ou fausses"; et sont telles que B) l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait, répétons-le, décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose. »

Il propose d'appeler ce genre d'énoncés "performatifs" dans la mesure où le fait de prononcer ces mots entraîne l'exécution d'un acte : baptiser ou parier.

- Mais, précise-t-il, il ne suffit pas de prononcer ces mots pour exécuter l'acte en question, il faut aussi que toutes les conditions de l'énonciation soient réunies :

« Disons, d'une manière générale, qu'il est toujours nécessaire que les circonstances dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon (ou de plusieurs façons) appropriées [...]. C'est ainsi que pour baptiser un bateau, il est essentiel que je sois la personne désignée pour le faire ; [...]. Pour qu'un pari ait été engagé, il est nécessaire en général que la proposition du pari ait été acceptée par un partenaire... »

- C'est ainsi qu'Austin dégage trois aspects de l'acte de *faire* quelque chose par la parole :
 - l'acte locutoire qui est accompli par le fait de dire quelque chose : « Il m'a dit : "Tire sur elle !" », voulant dire par "tire" tire, et se référant par "elle" à elle » ;
 - l'acte illocutoire consistant à rendre manifeste comment les paroles doivent être comprises : il me pressa (ou me conseilla ou m'ordonna, etc.) de tirer sur elle ;
 - l'acte perlocutoire qui est accompli par le fait de dire quelque chose : il me persuada de tirer sur elle, il parvint à me faire (ou me fit, etc.) tirer sur elle.

B- La théorie searlienne (*Les actes de langage*)

- A la suite d'Austin, Searle énonce un certain nombre de principes dont le premier d'entre eux est le suivant : parler une langue, c'est réaliser des actes de langage (affirmer, ordonner, promettre, etc.) qui sont rendus possibles par l'existence de certaines règles régissant les éléments linguistiques :

« Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite, et, dans un domaine plus abstrait des actes comme : référer et prédiquer ; deuxièmement : ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent. »

Parler une langue, c'est donc produire des actes ce qui implique que cette théorie est une théorie de l'action :

« parler une langue, c'est adopter une forme de comportement »

- Le second principe posé par Searle est le " principe d'exprimabilité " en vertu duquel « tout ce que l'on veut signifier peut être dit »

Ainsi donc, lorsqu'un locuteur énonce une phrase, un acte de langage complet, il réalise un " acte illocutionnaire " selon la terminologie d'Austin que Searle adopte, autrement dit un acte que l'on accomplit en « *disant quelque chose* ».

- La réalisation d'un tel acte suppose la réalisation d'au moins trois actes :
 - « (a) énoncer des mots (morphèmes, phrases) = effectuer des actes d'énonciation ;
 - (b) référer et prédiquer = effectuer des actes propositionnels ;
 - (c) affirmer, poser une question, ordonner, promettre, etc. = effectuer des actes illocutionnaires. »

- Pour Searle, il convient d'opérer une distinction entre proposition exprimée (*b*) et acte illocutionnaire accompli (*c*) qu'il considère comme deux éléments de la structure syntaxique de la phrase qu'il nomme respectivement « *marqueur de contenu propositionnel* » et « *marqueur de force illocutoire* ».
- Cette distinction est symbolisée par la formule ***F (p)*** où ***F*** correspond au *marqueur de force illocutoire* et ***p*** au *marqueur de contenu propositionnel*
- Ainsi dans les exemples suivants : « *Fermez la porte !* » et « *Veillez fermer la porte, je vous prie.* », le contenu propositionnel est le même : « *fermer la porte* » mais la force illocutoire est différente, ce qui fait que ces deux actes illocutoires ne joueront pas le même rôle.
- Searle revient sur la taxinomie des actes de langage et propose une nouvelle classification, différente de celle d'Austin fondée, elle, sur des verbes.
- La taxinomie des actes illocutoires de Searle comporte cinq catégories de base :

1. ***Les assertifs*** dont le but est d'engager la responsabilité du locuteur sur la vérité de la proposition exprimée, la direction d'ajustement va des mots au monde et l'état psychologique est la croyance (que *p*).

2. ***Les directifs*** : le but du locuteur est de faire faire quelque chose par l'auditeur, la direction d'ajustement va du monde aux mots et la condition de sincérité est vouloir (à des degrés qui peuvent varier). Searle souligne que les questions sont une sous-catégorie des directifs puisque le locuteur en voulant faire répondre l'auditeur le pousse à accomplir un acte de langage.

Les promissifs : le but est d'obliger le locuteur à adopter une certaine conduite future, la direction d'ajustement va du monde au mot et la condition de sincérité est l'intention.

4. ***Les expressifs*** : le but illocutoire est d'exprimer l'état psychologique concernant l'état de choses spécifié dans le contenu propositionnel, la direction d'ajustement ne va ni du mot au monde ni du monde au mot et la vérité de la proposition exprimée est présupposée.

5. ***Les déclarations*** : l'accomplissement réussi garantit que le contenu propositionnel corresponde au monde. Searle cite l'exemple suivant : accomplir avec succès l'acte de désigner quelqu'un président implique qu'il devient président.

3- La Pragmatique recueille l'héritage, non seulement de la sémiotique et de la théorie de l'acte de langage mais aussi de la linguistique de l'énonciation développée par BENVENISTE.

- Pour conclure, on peut dire que la pragmatique linguistique
 - ✓ définit le sens d'un acte de langage par sa fonction communicative,
 - ✓ donne une image du sens centrée sur sa fonction énonciative.

Il ressort que l'acte de parole est un acte de nature particulière, qui est l'acte d'énonciation.

. L'approche pragmatique

- Certains entendent par *pragmatique*, surtout "*la praxis*", c'est-à-dire la tâche d'intégration du comportement langagier dans une théorie de l'action.

- D'autres l'appréhendent dans un rapport avec la communication, voire toute espèce d'interaction entre les organismes vivants.
 - Pour d'autres encore, la Pragmatique doit traiter principalement de l'usage des signes.
 - Pour d'autres enfin, elle est la science de l'usage linguistique en contexte ou plus exactement l'usage des signes en contexte.
- La définition de la pragmatique qui semble la plus ancienne est celle de MORRIS (1938), présentée par ARMENGAUD (1985 : 5) «*La pragmatique est une partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers*»
 - Pour DILLER et RÉCANATI (1979) «*la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive*». Selon ces deux auteurs, le sens d'une unité linguistique ne peut se définir que par son usage dans le discours.
 - La définition qui nous semble la plus satisfaisante de la pragmatique est celle que propose Francis JACQUES (1979) : «*la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif et social*».

Le langage est conçu comme un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées.

Il s'agit de l'ensemble des conditions de possibilité du discours, c'est-à-dire des relations qui s'établissent entre les signes et leurs usagers d'une part et d'autre part, entre les phrases et les locuteurs.

Les concepts fondamentaux de la Pragmatique sont :

3.2.4. Le concept d'acte

- ✚ Le langage ne sert ni simplement, ni seulement à représenter le réel, mais à accomplir des actes.
 - ✚ Parler c'est agir sur autrui.
 - ✚ Cette conception met en avant les effets que les discours exercent sur les locuteurs-auditeurs.
- La pragmatique a donc deux tâches :
 - ✚ définir les actes de langages c'est-à-dire caractériser les traits du contexte,
 - ✚ déterminer quelle proposition est exprimée par un énoncé donné.

3.2.5. Le concept de contexte

- Le contexte, c'est la situation concrète dans laquelle le discours est émis; il englobe tous les paramètres que sont : le lieu, le temps, l'identité et la nature des relations qui unissent les partenaires.
- En un mot, il s'agit de tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer un discours.
- L'objet de la pragmatique serait de traiter des rapports les plus généraux entre l'énoncé et l'énonciation, entre les phrases et leurs contextes de production.
- Le contexte englobe les individus existant dans le monde réel :
 - ✓ identité des interlocuteurs,

- ✓ environnement physique et social,
- ✓ lieu et temps où les propos sont tenus.

3.2.6. Le concept de performance

- Par performance, il faut entendre l'accomplissement de l'acte en contexte, tout en ayant l'idée que :
 - ✓ soit la compétence des locuteurs (savoirs partagés, règles grammaticales) s'y actualise,
 - ✓ soit qu'on puisse envisager l'idée d'une intégration dans l'acte de parler de la notion plus compréhensible de compétence communicative.
- ✓ Du confluent pluridisciplinaire dans lequel s'est constituée la pragmatique, on peut retenir trois courants principaux de pensée:
 - 3- La pragmatique apparaît comme l'une des composantes de **la sémiotique** ; elle étudie les symboles indexicaux, c'est-à-dire des expressions dont le sens est tel que leur référence varie avec les circonstances de leur usage.

La relation du signe et de l'interprète est prise en considération dans la mesure où elle affecte la relation entre le sujet et l'objet

Cette démarche est inspirée de la théorie de **PEIRCE**. (nous y reviendrons lors de l'étude de l'approche sémiotique)

- 4- l'approche pragmatique est aussi tributaire de la **théorie des actes de langage** développée par **AUSTIN** et **SEARLE**.

La théorie des actes de langage prend son point de départ dans la conviction que l'unité minimale de la communication humaine, c'est l'accomplissement de certains types d'actes (illocutoires et perlocutoires) que nous allons développer maintenant car elle est fondatrice de la théorie de l'action et est partie majeure de la Pragmatique.

A- La théorie austinienne (*Quand dire, c'est faire*)

- Austin établit une distinction entre les affirmations qui sont descriptives, et qu'il nomme «*constatatives*» et celles qui ne le sont pas, qu'il nomme «*performatives*».
- Il prend pour exemple des énoncés de forme affirmative contenant un verbe conjugué à la première personne du singulier du présent de l'Indicatif :

- ✚ « *Je baptise ce bateau le Queen Elizabeth.* »
- ✚ « *Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain.* »

Ces affirmations, dit-il, «*A*) ne "décrivent", ne "rapportent", ne constatent absolument rien, ne sont pas "vraies ou fausses"; et sont telles que B) l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait, répétons-le, décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose. »

Il propose d'appeler ce genre d'énoncés "performatifs" dans la mesure où le fait de prononcer ces mots entraîne l'exécution d'un acte : baptiser ou parier.

- Mais, précise-t-il, il ne suffit pas de prononcer ces mots pour exécuter l'acte en question, il faut aussi que toutes les conditions de l'énonciation soient réunies :

« Disons, d'une manière générale, qu'il est toujours nécessaire que les circonstances dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon (ou de plusieurs façons) appropriées [...]. C'est ainsi que pour baptiser un bateau, il est essentiel que je sois la personne désignée pour le faire ; [...]. Pour qu'un pari ait été engagé, il est nécessaire en général que la proposition du pari ait été acceptée par un partenaire... »

- C'est ainsi qu' Austin dégage trois aspects de l'acte de *faire* quelque chose par la parole :
 - l'acte locutoire qui est accompli par le fait de dire quelque chose : « Il m'a dit : "Tire sur elle !" », voulant dire par "tire" tire, et se référant par "elle" à elle » ;
 - l'acte illocutoire consistant à rendre manifeste comment les paroles doivent être comprises : il me pressa (ou me conseilla ou m'ordonna, etc.) de tirer sur elle ;
 - l'acte perlocutoire qui est accompli par le fait de dire quelque chose : il me persuada de tirer sur elle, il parvint à me faire (ou me fit, etc.) tirer sur elle.

B- La théorie searlienne (*Les actes de langage*)

- A la suite d'Austin, Searle énonce un certain nombre de principes dont le premier d'entre eux est le suivant : parler une langue, c'est réaliser des actes de langage (affirmer, ordonner, promettre, etc.) qui sont rendus possibles par l'existence de certaines règles régissant les éléments linguistiques :

« Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite, et, dans un domaine plus abstrait des actes comme : référer et prédiquer ; deuxièmement : ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent. »

Parler une langue, c'est donc produire des actes ce qui implique que cette théorie est une théorie de l'action :

« parler une langue, c'est adopter une forme de comportement »

- Le second principe posé par Searle est le " principe d'exprimabilité " en vertu duquel « tout ce que l'on veut signifier peut être dit »

Ainsi donc, lorsqu'un locuteur énonce une phrase, un acte de langage complet, il réalise un " acte illocutionnaire " selon la terminologie d'Austin que Searle adopte, autrement dit un acte que l'on accomplit en « *disant quelque chose* ».

- La réalisation d'un tel acte suppose la réalisation d'au moins trois actes :
 - « (a) énoncer des mots (morphèmes, phrases) = effectuer des actes d'énonciation ;
 - (b) référer et prédiquer = effectuer des actes propositionnels ;
 - (c) affirmer, poser une question, ordonner, promettre, etc. = effectuer des actes illocutionnaires. »
- Pour Searle, il convient d'opérer une distinction entre proposition exprimée (b) et acte illocutionnaire accompli (c) qu'il considère comme deux éléments de la structure syntaxique de la phrase qu'il nomme respectivement « *marqueur de contenu propositionnel* » et « *marqueur de force illocutoire* ».
- Cette distinction est symbolisée par la formule **F (p)** où **F** correspond au *marqueur de force illocutoire* et **p** au *marqueur de contenu propositionnel*

- Ainsi dans les exemples suivants : « *Fermez la porte !* » et « *Veuillez fermer la porte, je vous prie.* », le contenu propositionnel est le même : « *fermer la porte* » mais la force illocutoire est différente, ce qui fait que ces deux actes illocutoires ne joueront pas le même rôle.
- Searle revient sur la taxinomie des actes de langage et propose une nouvelle classification, différente de celle d'Austin fondée , elle, sur des verbes.
- La taxinomie des actes illocutoires de Searle comporte cinq catégories de base :

1. **Les assertifs** dont le but est d'engager la responsabilité du locuteur sur la vérité de la proposition exprimée, la direction d'ajustement va des mots au monde et l'état psychologique est la croyance (que *p*).

2. **Les directifs** : le but du locuteur est de faire faire quelque chose par l'auditeur, la direction d'ajustement va du monde aux mots et la condition de sincérité est vouloir (à des degrés qui peuvent varier). Searle souligne que les questions sont une sous-catégorie des directifs puisque le locuteur en voulant faire répondre l'auditeur le pousse à accomplir un acte de langage.

Les promissifs : le but est d'obliger le locuteur à adopter une certaine conduite future, la direction d'ajustement va du monde au mot et la condition de sincérité est l'intention.

4. **Les expressifs** : le but illocutoire est d'exprimer l'état psychologique concernant l'état de choses spécifié dans le contenu prépositionnel, la direction d'ajustement ne va ni du mot au monde ni du monde au mot et la vérité de la proposition exprimée est présupposée.

5. **Les déclarations** : l'accomplissement réussi garantit que le contenu propositionnel corresponde au monde. Searle cite l'exemple suivant : accomplir avec succès l'acte de désigner quelqu'un président implique qu'il devient président.

3- La Pragmatique recueille l'héritage, non seulement de la sémiotique et de la théorie de l'acte de langage mais aussi de la linguistique de l'énonciation développée par BENVENISTE.

- Pour conclure, on peut dire que la pragmatique linguistique
 - ✓ définit le sens d'un acte de langage par sa fonction communicative,
 - ✓ donne une image du sens centrée sur sa fonction énonciative.

Il ressort que l'acte de parole est un acte de nature particulière, qui est l'acte d'énonciation.

L'approche pragmatique

- Certains entendent par *pragmatique*, surtout "*la praxis*", c'est-à-dire la tâche d'intégration du comportement langagier dans une théorie de l'action.
 - D'autres l'appréhendent dans un rapport avec la communication, voire toute espèce d'interaction entre les organismes vivants.
 - Pour d'autres encore, la Pragmatique doit traiter principalement de l'usage des signes.
 - Pour d'autres enfin, elle est la science de l'usage linguistique en contexte ou plus exactement l'usage des signes en contexte.

- La définition de la pragmatique qui semble la plus ancienne est celle de MORRIS (1938), présentée par ARMENGAUD (1985 : 5) «*La pragmatique est une partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers*»
- Pour DILLER et RÉCANATI (1979) «*la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive*». Selon ces deux auteurs, le sens d'une unité linguistique ne peut se définir que par son usage dans le discours.
- La définition qui nous semble la plus satisfaisante de la pragmatique est celle que propose Francis JACQUES (1979) : «*la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif et social*».

Le langage est conçu comme un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées.

Il s'agit de l'ensemble des conditions de possibilité du discours, c'est-à-dire des relations qui s'établissent entre les signes et leurs usagers d'une part et d'autre part, entre les phrases et les locuteurs.

Les concepts fondamentaux de la Pragmatique sont :

3.2.7. Le concept d'acte

- ✚ Le langage ne sert ni simplement, ni seulement à représenter le réel, mais à accomplir des actes.
 - ✚ Parler c'est agir sur autrui.
 - ✚ Cette conception met en avant les effets que les discours exercent sur les locuteurs-auditeurs.
- La pragmatique a donc deux tâches :
- ✚ définir les actes de langage c'est-à-dire caractériser les traits du contexte,
 - ✚ déterminer quelle proposition est exprimée par un énoncé donné.

3.2.8. Le concept de contexte

- Le contexte, c'est la situation concrète dans laquelle le discours est émis; il englobe tous les paramètres que sont : le lieu, le temps, l'identité et la nature des relations qui unissent les partenaires.
- En un mot, il s'agit de tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer un discours.
- L'objet de la pragmatique serait de traiter des rapports les plus généraux entre l'énoncé et l'énonciation, entre les phrases et leurs contextes de production.
- Le contexte englobe les individus existant dans le monde réel :
 - ✓ identité des interlocuteurs,
 - ✓ environnement physique et social,
 - ✓ lieu et temps où les propos sont tenus.

3.2.9. Le concept de performance

- Par performance, il faut entendre l'accomplissement de l'acte en contexte, tout en ayant l'idée que :

- ✓ soit la compétence des locuteurs (savoirs partagés, règles grammaticales) s'y actualise,
 - ✓ soit qu'on puisse envisager l'idée d'une intégration dans l'acte de parler de la notion plus compréhensible de compétence communicative.
 - ✓ Du confluent pluridisciplinaire dans lequel s'est constituée la pragmatique, on peut retenir trois courants principaux de pensée:
- 5-** La pragmatique apparaît comme l'une des composantes de **la sémiotique** ; elle étudie les symboles indexicaux, c'est-à-dire des expressions dont le sens est tel que leur référence varie avec les circonstances de leur usage.

La relation du signe et de l'interprète est prise en considération dans la mesure où elle affecte la relation entre le sujet et l'objet

Cette démarche est inspirée de la théorie de **PEIRCE**. (nous y reviendrons lors de l'étude de l'approche sémiotique)

6- l'approche pragmatique est aussi tributaire de la **théorie des actes de langage** développée par **AUSTIN** et **SEARLE**.

La théorie des actes de langage prend son point de départ dans la conviction que l'unité minimale de la communication humaine, c'est l'accomplissement de certains types d'actes (illocutoires et perlocutoires) que nous allons développer maintenant car elle est fondatrice de la théorie de l'action et est partie majeure de la Pragmatique.

A- La théorie austinienne (*Quand dire, c'est faire*)

- Austin établit une distinction entre les affirmations qui sont descriptives, et qu'il nomme «*constatatives*» et celles qui ne le sont pas, qu'il nomme «*performatives*».
- Il prend pour exemple des énoncés de forme affirmative contenant un verbe conjugué à la première personne du singulier du présent de l'Indicatif :

- ✚ « *Je baptise ce bateau le Queen Elizabeth.* »
- ✚ « *Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain.* »

Ces affirmations, dit-il, «*A* ne "décrivent", ne "rapportent", ne constatent absolument rien, ne sont pas "vraies ou fausses"; et sont telles que *B*) l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait, répétons-le, décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose. »

Il propose d'appeler ce genre d'énoncés "performatifs" dans la mesure où le fait de prononcer ces mots entraîne l'exécution d'un acte : baptiser ou parier.

- Mais, précise-t-il, il ne suffit pas de prononcer ces mots pour exécuter l'acte en question, il faut aussi que toutes les conditions de l'énonciation soient réunies :

«*Disons, d'une manière générale, qu'il est toujours nécessaire que les circonstances dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon (ou de plusieurs façons) appropriées [...]. C'est ainsi que pour baptiser un bateau, il est essentiel que je sois la personne désignée pour le faire ; [...]. Pour qu'un pari ait été engagé, il est nécessaire en général que la proposition du pari ait été acceptée par un partenaire...* »

- C'est ainsi qu' Austin dégage trois aspects de l'acte de *faire* quelque chose par la parole :

- l'acte locutoire qui est accompli par le fait de dire quelque chose : « *Il m'a dit : "Tire sur elle !"», voulant dire par "tire" tire, et se référant par "elle" à elle* » ;
- l'acte illocutoire consistant à rendre manifeste comment les paroles doivent être comprises : il me pressa (ou me conseilla ou m'ordonna, etc.) de tirer sur elle ;
- l'acte perlocutoire qui est accompli par le fait de dire quelque chose : il me persuada de tirer sur elle, il parvint à me faire (ou me fit, etc.) tirer sur elle.

B- La théorie searlienne (*Les actes de langage*)

- A la suite d'Austin, Searle énonce un certain nombre de principes dont le premier d'entre eux est le suivant : parler une langue, c'est réaliser des actes de langage (affirmer, ordonner, promettre, etc.) qui sont rendus possibles par l'existence de certaines règles régissant les éléments linguistiques :

« Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite, et, dans un domaine plus abstrait des actes comme : référer et prédiquer ; deuxièmement : ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent. »

Parler une langue, c'est donc produire des actes ce qui implique que cette théorie est une théorie de l'action :

« parler une langue, c'est adopter une forme de comportement »

- Le second principe posé par Searle est le " principe d'exprimabilité " en vertu duquel *« tout ce que l'on veut signifier peut être dit »*

Ainsi donc, lorsqu'un locuteur énonce une phrase, un acte de langage complet, il réalise un " acte illocutionnaire " selon la terminologie d'Austin que Searle adopte, autrement dit un acte que l'on accomplit en *« disant quelque chose »*.

- La réalisation d'un tel acte suppose la réalisation d'au moins trois actes :

« (a) énoncer des mots (morphèmes, phrases) = effectuer des actes d'énonciation ;

(b) référer et prédiquer = effectuer des actes propositionnels ;

(c) affirmer, poser une question, ordonner, promettre, etc. = effectuer des actes illocutionnaires. »

- Pour Searle, il convient d'opérer une distinction entre proposition exprimée (*b*) et acte illocutionnaire accompli (*i*) qu'il considère comme deux éléments de la structure syntaxique de la phrase qu'il nomme respectivement *« marqueur de contenu propositionnel »* et *« marqueur de force illocutoire »*.
- Cette distinction est symbolisée par la formule **F (p)** où **F** correspond au *marqueur de force illocutoire* et **p** au *marqueur de contenu propositionnel*
- Ainsi dans les exemples suivants : *« Fermez la porte ! »* et *« Veuillez fermer la porte, je vous prie. »*, le contenu propositionnel est le même : *« fermer la porte »* mais la force illocutoire est différente, ce qui fait que ces deux actes illocutoires ne joueront pas le même rôle.
- Searle revient sur la taxinomie des actes de langage et propose une nouvelle classification, différente de celle d'Austin fondée, elle, sur des verbes.

- La taxinomie des actes illocutoires de Searle comporte cinq catégories de base :

1. **Les assertifs** dont le but est d'engager la responsabilité du locuteur sur la vérité de la proposition exprimée, la direction d'ajustement va des mots au monde et l'état psychologique est la croyance (que *p*).

2. **Les directifs** : le but du locuteur est de faire faire quelque chose par l'auditeur, la direction d'ajustement va du monde aux mots et la condition de sincérité est vouloir (à des degrés qui peuvent varier). Searle souligne que les questions sont une sous-catégorie des directifs puisque le locuteur en voulant faire répondre l'auditeur le pousse à accomplir un acte de langage.

Les promissifs : le but est d'obliger le locuteur à adopter une certaine conduite future, la direction d'ajustement va du monde au mot et la condition de sincérité est l'intention.

4. **Les expressifs** : le but illocutoire est d'exprimer l'état psychologique concernant l'état de choses spécifié dans le contenu propositionnel, la direction d'ajustement ne va ni du mot au monde ni du monde au mot et la vérité de la proposition exprimée est présupposée.

5. **Les déclarations** : l'accomplissement réussi garantit que le contenu propositionnel corresponde au monde. Searle cite l'exemple suivant : accomplir avec succès l'acte de désigner quelqu'un président implique qu'il devient président.

3- La Pragmatique recueille l'héritage, non seulement de la sémiotique et de la théorie de l'acte de langage mais aussi de la linguistique de l'énonciation développée par BENVENISTE.

- Pour conclure, on peut dire que la pragmatique linguistique
 - ✓ définit le sens d'un acte de langage par sa fonction communicative,
 - ✓ donne une image du sens centrée sur sa fonction énonciative.

Il ressort que l'acte de parole est un acte de nature particulière, qui est l'acte d'énonciation.

Questions de réflexion

1. Quels sont les trois types principaux d'actes de langage selon John Searle, et comment peuvent-ils être distingués dans un dialogue quotidien ?

2. Expliquez la différence entre un acte de langage direct et un acte de langage indirect, en donnant un exemple pour chaque type.

3. En quoi la notion de « maximes de Grice » influence-t-elle la compréhension des implicatures conversationnelles ? Donnez un exemple de situation où une implicature pourrait être mal comprise si une maxime n'est pas respectée.